

Marie-Joseph Legardeur de Repentigny

Témoign prévilégié de la Conquête

Julie Roy

Number 63, Fall 2000

L'univers fascinant du livre

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8453ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, J. (2000). Marie-Joseph Legardeur de Repentigny : témoin prévilégié de la Conquête. *Cap-aux-Diamants*, (63), 54–54.

Marie-Joseph Legardeur de Repentigny Témoign prévilégié de la Conquête

Marie-Joseph Legardeur de Repentigny est née à Montréal, le 9 septembre 1693. Sa mère, Agathe de Saint-Père, est célèbre pour avoir fondé une entreprise de confection de draps et d'étoffe au début du XVIII^e siècle. Son père, Pierre Legardeur de Repentigny, seigneur de La Chesnaye et de Repentigny, avait occupé des

Marie-Joseph Legardeur la remplace, en plein régime militaire, avec tous les problèmes pénuciaux qu'alliaient devoir essuyer les hospitalières. Elle occupe cette fonction jusqu'en 1766. À 73 ans, Marie-Joseph Legardeur reprend son rôle de conseillère jusqu'à sa mort qui survient le 10 juin 1776. Marie-Joseph Legardeur demeure aujourd'hui as-

la Conquête. En 1765, la supérieure reprend la plume et écrit *La Relation du Siège de Québec en 1759* qu'elle adresse cette fois aux hospitalières de Paris. Elle y rapporte les événements marquants qui se sont produits lors de la bataille des plaines d'Abraham et raconte leurs conséquences sur la survie de l'Hôpital Général. Derrière ce motif transparaît encore une fois la réclamation aux autorités françaises des frais encourus par les religieuses au profit des troupes du roi. Personne n'avait encore daigné répondre à leur requête formulée deux ans plus tôt. Elle écrivait alors : «Notre monastère et nos biens seraient vendus pour payer les dettes que nous ont fait contracter les troupes du Roi de France, et nos créanciers n'ont arrêté leurs poursuites que par ordre du gouverneur, à qui notre maison est redevable de subsister encore».

Malgré ces deux réclamations de Marie-Joseph Legardeur (et plusieurs autres), les hospitalières ne recouvreront jamais l'argent dépensé pour le soin des militaires français. Ces textes auront tout de même bonne fortune. Destinée à un public restreint, *La Relation* de Marie-Joseph Legardeur intègre l'espace public canadien lors de sa publication en traduction par les presses du *Quebec Mercury*, en 1840. Le récit de la Conquête, à une époque où l'histoire obtient une place privilégiée dans la presse, et les remarques flatteuses de la religieuse à l'égard des autorités anglaises n'étaient pas pour déplaire au journal occupé à valoriser l'hégémonie anglaise. Il faudra attendre le XX^e siècle et l'édition du ministère des Affaires culturelles du Québec dans la collection «Place Royale», en 1972, pour que ce récit intègre le patrimoine historique québécois. Il rejoindra ensuite les rangs du patrimoine littéraire par l'*Anthologie de la littérature québécoise* de Gilles Marcotte, parue en 1978. Marie-Joseph Legardeur de Repentigny fait partie de ces voix multiples qui se sont inscrites en palimpseste dans la mémoire collective des Canadiens. Elle figure parmi les voix plus rarement entendues à cette époque troublée, celle d'une femme témoin privilégié des événements. ♦



«Vue générale de Québec; prise de la Pointe Lévy». Gravure d'après un dessin de Richard Short, 1761. (Collection privée).

fonctions militaires importantes. Il avait également été fait chevalier de Saint-Louis, le plus haut honneur militaire accordé en Nouvelle-France par le roi. Après avoir complété ses études au couvent des ursulines de Québec, Marie-Joseph Legardeur souhaite devenir religieuse à l'Hôpital Général. On la refuse, faute de place disponible. Elle se tourne vers l'Hôtel-Dieu de Québec et y fait son noviciat. Quelque temps avant de prononcer ses vœux, elle sollicite l'appui du marquis de Vaudreuil et de M^{gr} de Saint-Vallier et réitère sa demande aux hospitalières de l'Hôpital Général. Elle y prend l'habit, le 30 mai 1718, sous le nom de sœur de la Visitation. Elle occupe la fonction de maîtresse des novices dès l'ouverture du pensionnat, en 1725. Appréciée de ses compagnes, elle est élue supérieure du monastère, le 24 avril 1747. À la fin de son triennat, elle continue sa tâche d'administratrice en tant qu'assistante de la nouvelle supérieure Marie-Joseph Juchereau-Duchesnay, dite mère de l'Enfant-Jésus. En novembre 1760, la supérieure rend l'âme et

sez méconnue. Elle vécut pourtant les revers de fortune les plus problématiques de la communauté et dut faire preuve de toute l'ingéniosité possible pour maintenir l'Hôpital Général en activité. Ses différentes nominations à des postes de pouvoir s'inscrivent de fait au moment critique de la guerre de Sept Ans et pendant les quinze années difficiles qui suivirent la Conquête et qui menèrent l'Hôpital Général au bord de la faillite. Les hospitalières s'étaient occupées d'accueillir les citoyens expulsés de leurs demeures par les combats dans la capitale et de soigner les blessés autant canadiens, français qu'anglais. Pas moins de 600 personnes auraient trouvé refuge à l'Hôpital Général, situé près de la rivière Saint-Charles.

Deux textes importants de Marie-Joseph Legardeur permettent de mieux connaître la religieuse et son époque. Le premier est une lettre adressée au ministre de la cour du roi de France, en 1763, pour la réclamation des frais encourus par les hospitalières au profit de l'ancienne métropole lors de la guerre de

Julie Roy